

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4208 - Jeudi 15 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

EDUCATION :

Les contractuels de l'UDC lancent un énième cri d'alarme



Site universitaire de Patsy. (Image d'illustration)

DERNIÈRE MINUTE

Yemenia Airways condamnée par le tribunal de Paris

Alors que nous bouclions cette édition, la nouvelle est tombée. Au terme d'une procédure qui duré plus de 12 ans, la compagnie Yemenai Airways a été condamnée hier mercredi par le tribunal correctionnel de Paris, à une amende de 225 000 euros, et à verser 1 million d'euros aux associations des familles des victi-

mes, après avoir été reconnue coupable d'homicide involontaire, dans le crash du 30 juin 2009 au large de la Grance-Comore. C'est un ouf de soulagement de ces nombreuses familles endeuillées qui attendaient ce verdict. Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain numéro.



INTERVIEW :

Dr Saindou Ali Mbae :**"le renforcement de la surveillance est une priorité"**

Nommé directeur générale de la santé, il y a quelques semaines, Dr Saindou Ali Mbae a tracé sa feuille de route. De la vaccination, communication, la riposte des épidémies, il fait le point. Ce diplômé de Guinée Conakry mise plus sur le renforcement de la surveillance en Union des Comores.

Le Dr Saindou Ben Ali est originaire de Dzahadjou Hambou (Ngazidja). Père de six enfants, il a étudié au Burkina Faso, puis au Mali et en Guinée Conakry avec un diplôme d'Etat de docteur en médecine en 2009. Cet ancien médecin chef de l'hôpital pole de Foubouni a travaillé dans quelques hôpitaux notamment El-Maarouf puis a atterri par concours au ministère de la santé où il a été envoyé en formation en Madagascar pendant deux ans puis nommé point focal du projet Réseau de surveillance de la COI. En novembre 2021, il devient le responsable de la surveillance épidémiologique. Interview.

Question : Vous êtes récemment nommé Directeur général de la santé, quels sont vos projets phares ?

Saindou Ben Ali : Tout d'abord, je tiens à remercier le gouvernement de m'avoir honoré en me confiant cette lourde tâche. La semaine dernière, nous avons procédé à la passation de service avec mon prédécesseur. C'était l'occasion pour moi de dévoiler nos pro-

jets et le budget que nous visons à mobiliser pour mettre en place notre feuille de route. Nous avons plusieurs secteurs d'intervention notamment la vaccination, la lutte contre le paludisme. Sur ce dernier point, les deux îles (Anjouan et Mohéli) ont réussi à endiguer le paludisme, seul Ngazidja refuse d'adhérer. Il y aura beaucoup d'efforts et de stratégie à mettre en place. Egalement, nous avons le volet de communication, un pilier important dans un ministère. Parallèlement, nous disposons d'un volet appelé « amélioration des infrastructures de santé », le renforcement des institutions et la gouvernance qui sont essentiels sur la qualité des soins de santé primaire et la riposte aux épidémies. Tous ces volets demandent un budget de fonctionnement, bien évidemment, nous devons adhérer à certaines démarches pour y accéder. En outre, il y a les projets phares du gouvernement, notamment le projet PDFC incluant l'Assurance Maladie Généralisée (AMG), le renforcement de santé communautaire. Pour l'Ocopharma, le ministère vise à mettre en place un laboratoire de qualité, extension d'un hangar de stockage à Ngazidja ainsi qu'une ouverture d'une bibliothèque répondant aux normes destinée aux étudiants de l'école de médecine et de santé publique pour les pousser à étudier efficacement ainsi que trois bus à leur disposition pour faciliter les déplacements et d'autres projets. Bien évidemment, avec la hiérarchie

ainsi que les directions régionales nous allons réunir nos forces pour mettre en place tous ces projets.

Question : Vous étiez le Chargé de la surveillance pendant 4 ans, beaucoup en disent que le système est défaillant. Quelle stratégie à mettre en place pour rehausser la pente sur ce domaine ?

S.B.A : Il est vrai que le système de surveillance est défaillant, et il n'y a pas que les Comores. Vous avez vu ce qui s'est passé avec le Covid et ce dans le monde entier. C'est pour cela que j'en ai parlé avec mes agents et collaborateurs, que nous devons renforcer la surveillance pour éviter tout risque de maladie dans le pays. Et cela fait partie de mes priorités. Avec la hiérarchie nous allons rapidement nommer un responsable de la surveillance pour que nous puissions renforcer le système. Bien évidemment, cela va demander des moyens de fonctionnement que nous allons mobiliser ou rechercher auprès des partenaires disposés à nous accompagner, comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Croix Rouge, etc. J'ai vu l'expérience, raison pour laquelle le renforcement de la surveillance doit être un pilier. D'ailleurs, il y a des consultants qui sont là, des formations ont été dispensées afin de mettre en place une base solide.

Question : Ngazidja est connu comme le mauvais élève en matière de lutte contre le paludisme,



avez-vous une autre méthode à adopter ?

S.B.A : Chaque île à sa particularité. Au niveau de l'adhésion, à Ngazidja, il y a toujours eu des difficultés. Nous n'allons pas changer de stratégies mais plutôt renforcer la sensibilisation. Et dans tous les programmes, nous avons un système incluant des agents communautaires. Ces derniers sont indispensables dans la lutte et la sensibilisation.

Question : Depuis 2019, le monde est frappé par la Covid19 et aujourd'hui il y a la menace de la Variole du singe. Quelles sont les dispositions prises pour barrer la route à ces épidémies ?

S.B.A : C'est vrai que le pays a

été frappé de plein fouet par la Covid-19 et on a beaucoup appris. Aujourd'hui, nous devons mettre le paquet sur le renforcement de la surveillance hospitalière et au niveau des points d'entrée, par le renforcement des capacités des agents, l'équipement dans les structures, etc. Ce n'est pas tout. Nous devons aussi miser sur le renforcement du système de laboratoire en réactifs, en formation des agents et en capacité de diagnostic y compris le séquençage, une mise à jour des plans de préparation et de riposte aux épidémies, et le renforcement de la prévention et contrôle aux infections pour ne citer que ceux-là.

Propos recueillis par Andjouza Abouheir

INTERNATIONAL

La Reine est morte, vive le Roi

L'indéboulonnable reine d'Angleterre a fini par "passer l'arme à gauche. C'est dans sa résidence privée de Balmoral (Ecosse) que la reine a paisiblement rendu l'âme selon le langage polissé de Westminster.

Comme le veut la tradition, tous les drapeaux du royaume et au-delà, les pays du Commonwealth sont mis en berne. Seul, le Royal Standard symbole de royauté britannique et de la maison Windsor continue à flotter à Westminster (résidence) pour symboliser la continuité du Royaume. En accédant au trône, Charles III devient le 7ème roi de la lignée des Saxe-Cobourg et Gotha, le 6ème de la branche Windsor, depuis que le Roi Georges V a décidé en 1917 de se défaire des titres germaniques par peur de l'hostilité que les anglais avaient développé contre les alle-



mands pendant la première guerre mondiale.

En accédant au trône à 73 ans, Charles Philip Arthur Georges devient, le plus vieux monarque à accéder au trône britannique du moins depuis que sa famille règne sur le Royaume-Uni. À l'âge de trois ans, il devient prince héritier quand sa mère accède au trône, une place qu'il occupera 70 ans durant. Une

longue attente que son fils aîné (William) avec la princesse Diana qui devient prince de Galles ne risque pas de connaître vu l'âge avancé de son Roi père.

Succéder à Élisabeth II ne sera pas chose aisée comme le dise la plupart des commentateurs, même si ils le concèdent volontiers que le fils de la défunte reine a eu le temps de se préparer à la succession de sa

mère.

Mis à part le Roi Soleil (Louis XIV) qui régna en France 72 années durant, jamais monarque n'aura eu la longévité d'Élisabeth Alexandra Mary fille du roi Georges VI. Tout comme le roi soleil (XIIIe-XIVe siècle), la reine Élisabeth II a traversé deux siècles (XXe-XXIe) d'histoire.

Témoin privilégiée des mutations qu'a connu le monde depuis la seconde mondiale.

Durant son long règne, elle aura assisté impuissante à la désintégration de l'empire britannique et la montée en puissance des États-Unis d'Amérique. De ce pays, anciennement colonie britannique, Élisabeth II aura vu passer pendant son règne 15 présidents américains. Un long règne à faire pâlir nos vieux autocrates africains dont Paul Biya détient le record absolu (40 ans) série en cours.

Dans son propre pays, Élisabeth

Il aura épuisé 11 premiers ministres, de Winston Churchill à Tony Blair en passant par Boris Johnson, la 12ème en l'occurrence Liz Truss qu'elle vient tout juste de nommer dernièrement et la dernière qu'elle aura signé l'acte de nomination. En 70 ans, elle a visité 120 pays dont une vingtaine de pays africain, le plus marquant, son déplacement au Ghana en 1961 à la rencontre de Kwame Nkrumah.

Grand pays du Commonwealth par sa superficie, le Canada a connu 27 visites de la reine, 18 pour l'Australie et 5 voyages en France de 1957 à 2014 selon Le Figaro du 09 septembre.

Après la disparition de la reine, une période de deuil de 13 jours s'est ouverte avant son inhumation au côté de son mari Philip Mounbatten et des rois qui sont passés avant elle.

AS Badraoui

EDUCATION :

Les contractuels de l'UDC lancent un énième cri d'alarme

Toujours en attente d'une réponse du gouvernement, les enseignants contractuels de l'Université des Comores lancent un énième appel de détresse concernant leurs revendications. Cette situation a trop duré, même la proposition d'une intégration en CDI est restée jusqu'à présent lettre morte.

"Trop c'est trop", ont-ils lancé. Neuf ans de souffrance et de promesse non tenues, le désespoir s'installe. Les enseignants contractuels de l'Université des Comores (UDC) appellent le gouvernement à plaider à leur faveur. Dans un communiqué

de quelques lignes envoyé à la presse, ces enseignants malheureux livrent bataille. « Nous tenons à rappeler que nous effectuons le même travail que nos collègues titulaires. Pourquoi nous ne sommes pas payés les vacances. Cela fait neuf ans que nous subissons ce genre

d'exploitation, trop, c'est trop », souligne-t-il.

Selon ce collectif, la précarité règne à l'université. Hormis le problème lié à leur titularisation, ce dernier réclame deux mois d'impayés soit les mois d'août et septembre. Quant à leurs revendications, leur seul espoir tournait autour d'une proposition faite par le ministre de l'éducation. Ce dernier avait proposé l'intégration des contractuels en CDI (contrat à durée

indéterminée), une proposition restée jusqu'à présent lettre morte comme tant d'autres faites jadis.

« Une réunion doit avoir lieu entre nous, le ministère et l'administration de l'UDC, mais jusqu'à présent nous n'avons pas eu de retour. Face à ce silence et à une rentrée universitaire fixée pour le 02 octobre prochain, nous nous interrogeons beaucoup et nous n'avons pas toujours de réponse, rien n'est fait. Nous demandons donc au

gouvernement de plaider en notre faveur pour qu'enfin nous puissions jouir de nos droits », conclut le communiqué. Rappelons que cela fait des années que ces contractuels réclament leur titularisation dans la fonction publique et qu'on leur promet une solution qui ne vient jamais.

Andjouza Abouheir

PATRIMOINE

Mwalimdjini, un site archéologique en dégradation continue

Le site archéologique de Mwalimdjini situé sur les hauteurs de Djoiezi à l'île de Mohéli, est à l'abandon complet et se détériore. Pourtant il regorge de plusieurs atouts historiques non négligeables. Une vraie tragédie pour le patrimoine bâti de l'archipel des Comores.

Situé sur une colline de Djoiezi dans la commune de Mwalimdjini, ce site historique le plus ancien de l'île se dégrade au fil des années, faute d'une politique de conservation. Des riverains viennent, depuis toujours y extraire des pierres de maçonnerie. Pourtant ce site possède des remparts, des anciennes habitations en dur et des sépultures qui dateraient du 9ème siècle.

Dans le sous sol de ce site Mwali-Mdjini, il est toujours possi-

ble de trouver des restes de pierres de corail, des tessons très anciens en argile ou encore de la porcelaine chinoise. Selon un vieux de la place, les habitants de cette vieille cité auraient été des arabo-shiraziens. Une partie des habitants de Djoiezi serait leurs descendants. « Ce site aurait été abandonné par la population locale de l'époque pour plusieurs raisons. Certains parlent d'une population décimée par une épidémie, tandis que d'autres avaient quitté l'île pour deux directions, Ngazidja et Madagascar » explique Abdoulhanou Mohamed Assane chef du village de Djoiezi.

Selon lui, ces deux dernières hypothèses restent à confirmer car l'historien Salim Djabir, de son vivant, évoquait auprès de ses auditeurs la thèse selon laquelle une partie des habitants de Mwalimdjini seraient rendus à l'est de Ngazidja,



dans la région de Washili, au village d'Itsinkudi avec une lignée appelée « Inya Matswa Mwali ». Dans ce village de la grande Comore, il existerait un site archéologique dont les sépultures sont similaires à celles de Mwalimdjini et de certains sites archéologiques observés aussi à Fomboni Mohéli, notamment un ensemble des tombes shiraziennes.

Il est nécessaire pour la localité de Djoiezi, les entités insulaires de l'île, notamment la commune de Mwalimdjini, la direction régionale de l'art et de la culture et d'autres institutions nationales de se ressaisir pour la valorisation de ce site hautement historique pour l'intérêt de tous, car le développement c'est aussi la préservation du patrimoine

immobilier, mobilier et immatériel pour l'histoire du pays. Il est à noter qu'il existe également des sites archéologiques dans d'autres localités de l'île et qui renferment l'histoire d'un passé à découvrir mais laissés à l'abandon.

Riwad

CONFLIT FONCIER À MADJADJOU :

Abdoulfatah Said joue au maire pacificateur

Suite au conflit foncier opposant des jeunes du quartier Madjadjou au sud de Moroni et les propriétaires d'un domaine familial, à l'origine d'une altercation entre ces jeunes et la gendarmerie jeudi dernier, le maire de Moroni Abdoulfatah Said n'a pas tardé à prendre ses responsabilités d'élu. Lundi 12 septembre, il a reçu une délégation des habitants

de ce quartier pour trouver une solution à ce conflit foncier qui dure depuis des années.

À chaque problème, la médiation reste la meilleure approche pour le résoudre. C'est dans ce sens que le premier magistrat de la ville Abdoulfatah Said a convié la délégation du quartier Madjadjou ce lundi 12 septemb-

re dans son bureau, pour échanger afin de trouver une issue amiable au problème foncier que connaît ce quartier. Il a aussi abordé la question des déchets dans ce quartier. Une initiative saluée par la délégation qui a remercié le maire pour cette initiative.

« Nous sommes reçus par le maire pour discuter du problème qui nous oppose à Decilove. La discussion était constructive. Nous sommes convenus sur un point : la paix, c'est ce que le maire a demandé. Et nous aussi on le souhaite, pour le bien de la capitale. Toutes les dispositions seront prises afin de trouver une solution entre les habitants de Madjadjou et les propriétaires du terrain, explique un des responsables du quartier. Mais, pour l'instant chacun doit rester calme et faire preuve de responsabilité, en attendant. Le maire nous a montré qu'il n'y a pas une discrimination entre quartiers, nous somme tous égaux. Certes, comme partout il y a le centre, mais cela ne signifie pas que les autres quartiers sont délaissés. Je

tiens à le remercier au nom des habitants de Madjadjou ».

Concernant le sujet des déchets, le problème demeure le ramassage. « Le maire nous a rassuré qu'il va faire en sorte que tout cela soit réglé. Nous aussi, on lui a assuré que nous ferons tout pour réduire les déchets. J'appelle donc tous les habitants de notre quartier et tous ceux qui vivent dans la capitale de cesser de jeter des ordures partout. Il est temps de donner une bonne image à notre capitale », dit-il.

Pour rappel, cela fait des mois que des locataires de Madjadjou sont en désaccord avec les propriétaires de ce terrain qui leur demandent de déguerpir. Mais, ces derniers disent que le propriétaire n'a pas engagé la procédure normale. Pour eux, ils doivent avoir un préavis, mais aussi une durée pour bien se préparer. Sans oublier qu'ils paient des droits chaque mois. Il reste à savoir si le nouveau maire peut arriver à trouver une solution négociée et durable.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENVIRONNEMENT

Les jeunes de Vouvouni s'activent dans des opérations de nettoyage

Chaque dimanche, une poignée de jeunes de Vouvouni dans la région de Bambao s'activent dans des opérations de nettoyage dans le but de protéger l'environnement et redonner au village sa beauté. Il s'agit dans ces actions de repeindre les bords des trottoirs construits par la société Eiffage et de désengorger les dépotoirs des déchets.

Il est clair qu'un environnement insalubre conduit inévitablement à des maladies parfois graves. C'est pour préserver la santé, que plusieurs associations communautaires luttent contre la dégradation de l'environnement. A Vouvouni, dans la région de Bambao, ce sont des jeunes qui s'engagent chaque dimanche pour des opérations de propreté. « Nos actions font partie du plan de développement local. Par ces actions, nous pourrions également encourager les autres localités à suivre le même chemin. Tôt ou tard, nos

villes et villages brilleront comme les étoiles », arbore Abdourohmane Mohamed, un des jeunes de la localité. Et de poursuivre : « Nous nous engageons dans ces opérations chaque dimanche. Car la plupart d'entre sont des employés de différentes sociétés. Donc peu importe nos obligations du dimanche, il est devenu indispensable de veiller à la protection de notre environnement ».

Mondialement, les actions visant à protéger la nature sont appuyées par une organisation non gouvernementale ou le gouvernement lui-même. Toutefois, ces jeunes s'activent sur ces opérations sans le moindre appui. Ils n'ont que la volonté de contribuer à la beauté du paysage de leur localité. Ainsi la protection de l'environnement est un combat pour tous. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui il est admis que la nature n'est pas un luxe mais la base du bien-être humain et du développement durable.

Sur la route nationale (RN2), les



jeunes de Vouvouni repeignent les bords de trottoirs et s'attaquent aux dépotoirs au cœur de la localité pour vider les déchets, et combattre la pollution. Des solutions en vue de cimenter les voiries sont envisagées

par les responsables locaux. Les mesures qui visent à assurer la conservation de l'environnement et l'utilisation durable de la biodiversité font la plus grande problématique de ces jeunes dans les programmes

de développement, tous secteurs confondus, de manière à atteindre les objectifs de développement durables des Nations Unies.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) TECHNICIEN (NE) SPECIALISE (E) EN INCLUSION FINANCIERE

Date de l'avis : 12 Septembre 2022

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un (e) technicien (ne) spécialisé (e) en inclusion financière afin de compléter l'équipe de l'Unité de gestion.

2. Objectif :

Ce projet d'investissement est conçu pour soutenir le développement du secteur financier compatible avec une croissance inclusive. Plus précisément Le Projet d'appui au développement du secteur financier (P166193) vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

3. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 5 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

4. Profil du Consultant :

Le Consultant devra disposer des qualifications ci-après :

- Diplôme Maîtrise (Bac+ 4) en économie, finances, gestion ou équivalent ;
- Expériences professionnelles d'au moins cinq ans dans un

poste similaire ;

- Maîtrise du concept d'inclusion financière et de la finance numérique ;
- Une très bonne connaissance du secteur financier comorien ;
- Une expérience dans des projets de développement, particulièrement ceux financés par la Banque Mondiale serait un atout ;
- Une aisance relationnelle de travail avec les partenaires du Projet œuvrant dans le domaine concerné, et les responsables chargés de l'exécution du Projet ;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse, ainsi que de rédaction et présentation de rapport ;
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à sa fonction ;
- Maîtrise du shikomor et du Français. La connaissance de l'Anglais sera un atout.
- Méthodique, rigoureux (se), intègre,
- Maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques. La connaissance de l'Anglais sera un atout.

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans **les règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de réfère-

rence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêt, constituées de : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores, **au plus tard le 26 Septembre 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordinatrice nationale et portant la mention : « **Recrutement d'un (e) Technicien(ne) spécialisé(e) en inclusion financière** »

8. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Housna THABIT, Coordinatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02
poste 173 –
Email : Housna.UGP@banque-comores.km –
Anfifa.UGP@banque-comores.km

SOCIÉTÉ

Mayotte à feu et à sang, les autorités départementales dépassées !

Sans répit, plus que le titre du film de Régis Blondeau, c'est la situation que vivent les forces de police à Mayotte ces derniers mois, mise sous pression permanente, elle ne sait plus à quel saint se vouer. L'île comorienne sous administration française est confrontée à une violence sans précédent.

Vite, vite de l'aide, c'est ce que réclament les élus mahorais auprès des autorités françaises.

La réponse de la délinquance galopante dans l'île ne peut qu'être sécuritaire pour les représentants de l'île. Réunis en urgence ce mardi à Mamoudzou, députés, maires et conseillers départementaux réclament au plus vite le renforcement des effectifs de police et autre gendarmes pour faire face à une vague de violences sans précédent sur l'île. En attendant la venue de renforts, les élus de Mayotte ont décidé après la réunion de Mamoudzou de « fermer toutes les écoles et les administrations publiques locales (Mairies, Conseil Départemental, CCAS,

Caisse des Écoles) et ce à compter de ce jeudi 15 septembre jusqu'à nouvel ordre » selon un communiqué signé du président de l'Association des Maires de l'île Madi Madi Souf.

Alors que les trois îles sœurs de l'archipel traversent une crise économique accentuée par l'inflation galopante et les pénuries de denrées alimentaires, la quatrième patte du bœuf (Mayotte) pour reprendre une expression chère à l'ancien président Abdallah, sombre dans une violence qui risque de faire crouler les fondations déjà fragiles. Les autorités départementales semblent avoir perdu toute emprise sur les jeunes délinquants qui sévissent dans les rues des villes Maoraises. Dans le journal de nos confrères de Mayotte la première, le président des Maires est allé un peu plus loin sur la position des élus. « Si on n'a pas de réponse du gouvernement, les écoles ne rouvriront pas », clarifie-t-il. Et cette réponse, passe par le renforcement et l'augmentation des capacités opérationnelles de la police, que ce soit en effectif ou en matériel.

Dans la commune de Koungou, les forces de police font face depuis des semaines à des attaques quotidiennes de jeunes (souvent mineurs) surexcités qui s'en prennent à tout ce qui représente une quelconque autorité. En visite au mois de juillet dernier, le ministre Darmanin avait promis de renforcer les capacités opérationnelles des forces de l'ordre. Ce lundi 12 septembre, Muslim Abdouraman Maire de Boueni, sur des propos rapportés par le site de France info appelle à des mesures radicales. « Nous sommes dans un État de guerre. Nous n'avons pas à faire à des simples délinquants mais à des criminels, c'est une situation exceptionnelle qui réclame des moyens exceptionnels, il faut faire intervenir les militaires », avance l'édile de Boueni.

Une situation délétère que vient s'ajouter l'autre problématique du moment, le décasage des maisons en tôle dans la commune de Bandrelé. Dans un arrêt préfectoral daté du 06 juillet dernier, il a été ordonné la destruction des ces maisons. Jusque là, 50 maisons ont été décasées avant que la justice ne



suspend la mesure après que les habitants aient porté plainte, le procès est prévu se tenir le 26 septembre prochain. Une situation qui demande un renfort substantiel des forces de maintien de l'ordre. Le déploiement d'un escadron de gendarmes mobile en juin dernier n'a eu aucun effet sur les bandes qui s'affrontent nuit et jour.

Les 765 policiers semblent être dépassés par les événements. C'est pourquoi des syndicats de police

demandent l'autorisation de pouvoir utiliser "des munitions intermédiaires" dans la lutte contre ces fauteurs de troubles. C'est des munitions qui ont une portée efficace de 300 à 600 mètres. Une idée déjà avancée par le ministre de l'intérieur qui a proposé lors de son passage à Mayotte d'utiliser des balles blanches contre les mineurs délinquants.

AS Badraoui

INSTALLATION D'UN PYLÔNE À DIMANI :

Mtsangadjou sort des ténèbres

Après des années sans réseau Huri, la région de Dimani est enfin sortie des ténèbres. La société Comores Télécom vient d'installer un pylône à Madjoma qui va couvrir toute la région de Dimani. Par cette occasion, ils ont aussi inauguré une agence commerciale à Mtsangadjou, capitale de Dimani.

La société Comores Télécom continue l'extension de ses agences et le déploiement du réseau de téléphonie mobile dans le but d'améliorer la proximité avec ses clients. Samedi dernier, son directeur général Saïd Ali Saïd Chayhane, accompagné du ministre des télécommunications Kamaldini

Souef ont inauguré à Mtsangadjou - Dimani une nouvelle agence commerciale. Ismael Aboudou, un notable de la région a tenu à remercier le directeur général de Comores Télécom de venir sortir des ténèbres la ville de Mtsangadjou.

« Cette ville était enterrée puisque personne ne pouvait communiquer avec quelqu'un à Dimani », se désole-t-il avant d'ajouter que « même le chef de l'Etat s'il a besoin de moi, il souffrait. Mais je crois que désormais ce problème est résolu ». Ce dernier ne cessait d'aller voir le directeur pour une solution à ce problème et cette fois, il l'a obtenu. « Nous sommes venus aujourd'hui avec une solution, rétorque le directeur général de



Inauguration agence commerciale à Mtsangadjou Dimani.

Comores Telecom, Saïd Ali Saïd Chayhane tout en révélant qu'un nouveau pylône vient d'être mis en

service à Madjoma qui va couvrir toute la région de Dimani.

Saïd Ali Saïd Chayhane reconnu

comme un enfant de la région, montre qu'il n'a fait que son devoir envers Dieu et son devoir envers la patrie. « Il s'agit en effet du programme du chef de l'Etat qui veut que le réseau de Comores Telecom soit étendu sur l'étendue du territoire national. L'objectif est de placer au même pied d'égalité en manière de connectivité avec ceux qui vivent dans la capitale et ceux qui sont loin », avance-t-il. Pour lui, cet engagement est possible grâce aux efforts du ministre des télécommunications. « D'ici peu de temps, chaque comorien aura sa connexion en haut débit chez lui », promet-il.

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ

Siry Ziroudani a honoré ses lauréats aux examens nationaux

Le village de Siry Ziroudani dans la région de Djando vient d'encourager, lundi dernier, ses élèves lauréats aux examens nationaux de cette année. Les bacheliers qui ont décroché des mentions « bien » et « assez-bien » ont reçu une enveloppe de 315 000 kmf en guise d'encouragement et 100 000 kmf pour ceux qui ont obtenu le BEPC. Quant aux admis à l'examen d'entrée en sixième, ils ont reçu des kits scolaires.

Ce lundi après midi dans le village de Siry Ziroudani dans la région de Djando, une cérémonie de remise d'attesta-

tions et primes aux admis des examens nationaux de cette année a eu lieu en présence de plusieurs personnalités. Le maire de cette commune, le corps enseignant des écoles privées et publiques de la région, des parents d'élèves n'ont pas manqué l'événement. Une cérémonie qui a pu s'organiser grâce à la collaboration de la diaspora de la localité en France et à Mayotte.

Des discours ont été prononcés pour encourager ces jeunes mais aussi orienter les bacheliers sur la poursuite des études universitaires pour des meilleures formations professionnelles qui seront adaptées aux besoins du pays. Le village de Siry Ziroudani a enregistré cette

année 28 bacheliers dont 4 avec mentions, parmi lesquelles une mention bien de la série C. Ces efforts ont été encouragés par une enveloppe symbolique de 315 000 francs comoriens dont 85 000 francs pour la bachelière qui a obtenu la mention bien de la série C. 50 000 francs pour la mention assez bien de la série D et 40 000 francs chacune pour les mentions de la série A1.

« Selon nos statistiques, à Siry Ziroudani, nous avons remarqué que 40% des enfants ne sont pas scolarisés ou ont abandonné l'école. C'est pour cette raison que nous tenons ces cérémonies chaque année pour encourager les gagnants

mais aussi donner goût aux autres de reprendre l'école » explique Abdourazak Boinaheir, un notable de Ziroudani, maire de la commune de Djando.

Quant aux lauréats du BEPC, ils sont au nombre de 31, dont un avec mention « bien » et trois mentions « assez-bien ». Ils ont reçu une enveloppe de 100 000 kmf dont 35 000 kmf pour la mention « bien ». Pour les admis au concours d'entrée en sixième, ils ont reçu des kits scolaires composés de cartables et cahiers. « Cette année les résultats des examens nationaux sont très satisfaisants à Djando par rapport aux années précédentes » a indiqué Chahalane Mohamed le Directeur

de cabinet du gouverneur, mais aussi parent d'élèves de la localité.

Il faut noter que des cérémonies de ce genre sont organisées chaque année dans plusieurs localités de l'île, dont Mbatsé, Hamba, Miringoni, etc. Des moments à la fois de bonheur pour les jeunes lauréats mais aussi de questionnement pour certains car nombreux sont ceux qui ne savent pas toujours quelle formation il faudrait suivre réussissant tenant compte de la situation actuelle que traverse le pays.

Riwad

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement et de la Recherche
Scientifique, de la Formation et de l'Insertion
Professionnelle



القمر المتحد جمهورية
وحدة- تضامن- تنمية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والبحوث العلمي

Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion
(PROFI)



Agence Française de Développement

Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion (PROFI)

Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel clé de la Cellule de Gestion du Projet

1. Contexte

Le Gouvernement comorien a obtenu en 2021, un financement de l'AFD d'un montant de 16,5 millions d'euros destiné au financement du **Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion (PROFI) - CKM 111401N**, qui sera mis en œuvre sur la période 2022-2027. Le PROFIL a pour objectif de renforcer l'offre de formations techniques, professionnelles et scientifiques afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins de développement de l'économie comorienne. Ce projet s'inscrit dans le volet « insertion économique et sociale de la jeunesse comorienne » du **Plan de Développement France Comores (PDFC)**, signé le 22 juillet 2019 entre l'Union des Comores et la France.

Pour atteindre son objectif, le PROFIL accompagnera **cinq filières stratégiques (Agriculture ; Construction ; Technologies Industrielles ; Numérique ; et Environnement)**, sur des parcours de formation de Bac-3 à Bac+5.

Le PROFIL interviendra au niveau des établissements publics de formation suivants :

- **Au niveau secondaire** : l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (ENTP - Anjouan) ; le Centre National Horticole (CNH - Grande Comore) ; le Lycée Polytechnique de Chouani (LPC - Grande Comore) ;
- **Au niveau supérieur** : deux composantes de l'Université des Comores (UDC) : l'Institut Universitaire de Technologie (IUT – site de Moroni à Grande Comore et site de Patsy à Anjouan) et la Faculté des Sciences et Techniques (FST – site de Moroni, Grande Comore et site de Patsy, Anjouan).

Dans ce cadre, l'intervention du PROFIL portera sur :

- La rénovation et l'extension de locaux pédagogiques (dont des halls de technologie) ;
- L'achat d'équipements pédagogiques adaptés aux besoins ;
- La révision et la création de diplômes dans les filières et les établissements soutenus.

La maîtrise d'ouvrage du PROFIL est confiée au **Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MENERSFIP)**, pour le compte de l'Union des Comores. Le **MENERSFIP** est responsable de la préparation, de l'exécution et de la validation des volets techniques. La gestion opérationnelle est confiée à une Cellule de Gestion du Projet (CGP), créée au sein du **MENERSFIP** et rattachée au Cabinet du Ministre et dont le fonctionnement est financé sur les ressources du PROFIL.

La CGP est responsable de (i) la coordination générale de la mise en œuvre ; (ii) la gestion administrative et financière ; (iii) le suivi et l'évaluation ; (iv) l'ordonnancement des dépenses ; (v) la tenue et la pré-

sentation des comptes ; (vi) la préparation des rapports d'exécution techniques et financiers.

Afin d'assurer la mise en œuvre globale du PROFIL, la CGP souhaite parachever le recrutement du personnel nécessaire à son fonctionnement. Le présent avis d'appel à candidatures a pour objet de recruter le personnel listé ci-dessous :

1. **Un/Une Responsable de la Passation des Marchés ;**
2. **Un/Une Responsable du Suivi-Evaluation.**

Les termes de référence complets de ces postes sont à retirer aux locaux provisoires de la CGP situés au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MENERSFIP). Ils peuvent également être obtenus en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Profi.coordinnatrice2022@gmail.com et copie à recrutementatprofi@gmail.com

2. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation qui démontre clairement les liens entre les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e) (maximum 2 pages) ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie certifiée de tous les diplômes et des attestations mentionnées dans le curriculum vitae (CV) ;
- Les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat ;
- Coordonnées de trois (3) personnes de référence (nom, prénom, titre, structure, téléphone, courriel).

3. Délai et lieu de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature **complet** devra être adressé à Madame la Coordinatrice du PROFIL, et déposé à l'adresse ci-dessous :

CGP PROFIL
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Avenue de la république du Sénégal
Route de la présidence,
Moroni - Union des Comores

La date limite de dépôt du dossier est fixée au 08/10/2022 à 12 heures.